Mission POUR LA Transition Energétique

Je rénove

mon bâtiment ou mon logement

Quelles aides me sont proposées ?

J'habite à Monaco

et je souhaite rénover mon habitation.

Par où commencer ? Quelles subventions demander ?

Avec quels objectifs ?

Toutes les réponses dans ce Guide.

Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

www.gouv.mc

Quels travaux entreprendre ?

Pensez « audit énergétique » !

Il permet d'évaluer les pertes de chaleur, la consommation énergétique du bâtiment, son impact en termes d'émission de gaz à effet de serre.

Il apporte également une analyse du confort intérieur et fournit une liste de réglages et de travaux préconisés pour améliorer la performance énergétique du bâtiment. (*)

Le coût de ces travaux et les économies d'énergie prévues ? Ils figurent dans la fiche de synthèse de l'audit. Les propriétaires peuvent ainsi rapidement identifier les travaux à entreprendre. Je demande l'audit à mon syndic !

De plus, **une subvention est attribuée aux précurseurs** ; son montant est dégressif jusqu'au moment de l'obligation légale.

L'audit énergétique doit être joint à tout acte de vente et contrat de location. Un nombre croissant de banques l'exige avant de financer des biens !

Tout savoir sur l'audit énergétique d'un bâtiment :

* L'audit énergétique des bâtiments est obligatoire depuis le 1er janvier 2022 pour les bâtiments achevés entre 1930 et 1990.
Il deviendra obligatoire :
• le 1er janvier 2025 pour les bâtiments achevés entre 1991 et 2013 ;
• le 1er janvier 2028 pour les bâtiments achevés avant 1930.

Je rénove
mon bâtiment / mon logement

Ce faisant, je réduis ses émissions de CO_2 mais pas seulement...

- **J'améliore également son esthétique ;**
- **Je réduis mes factures d'énergie ;**
- **J'augmente la valeur de mon bien ;**
- **J'améliore le confort intérieur et l'inconfort estival.**

Pour mémoire, 33% des émissions de la Principauté sont issues de l'énergie des bâtiments. En rénovant, je prends part à la transition énergétique de Monaco.

L'objectif ambitieux de la Principauté est de réduire ses émissions de **gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030** pour atteindre, en 2050, la neutralité carbone.

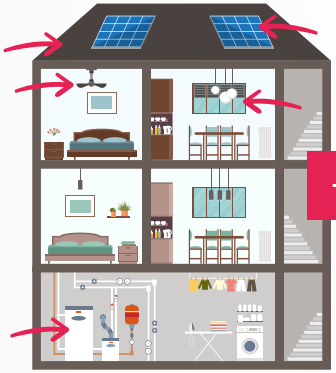

Tous les travaux améliorant la performance énergétique de mon habitation.

+ de confort thermique

= - de factures d'énergie

- de CO_2 !

Quelles aides financières pour rénover ?

Le Gouvernement me propose plusieurs aides financières CUMULABLES pour :

- **Isoler ma toiture ;**
- **Remplacer mes fenêtres simple-vitrage ;**
- **Remplacer ma chaudière collective par une pompe à chaleur ;**
- **Equiper mon logement / mes bureaux de robinets thermostatiques, de brasseurs d'air, de protections solaires… ;**
- **Equiper ma toiture, ma terrasse, ou mes façades de panneaux solaires ;**
- **Ravaler mes façades et/ou rénover mes parties communes (aide aux propriétaires du secteur protégé).**

La calculette des subventions est disponible sur le site de la MTE :
https://transition-energetique.gouv.mc/

Elle me permet de connaître le total des aides cumulées pour rénover mon bâtiment / mon logement.

Toutes les subventions :

Je garde également en tête que :

- **L'isolation de ma toiture est obligatoire en cas de réfection de la toiture ou de l'étanchéité (pour les toitures terrasses) ;**
- **Il n'existe pas d'aide financière spécifique pour l'isolation de mes façades ou de mes murs, sauf dans le cas d'une rénovation globale (cf. ci-après).**

Je souhaite rénover la globalité de mon bâtiment

Excellente idée !

Penser la rénovation de manière globale permet de regrouper un ensemble de travaux pour rendre mon bâtiment plus économe et agréable à vivre.

Planifier mes travaux énergétiques me rend ainsi éligible à une aide supplémentaire de l'État !

Avec l'Appel à projet de rénovation exemplaire,
je bénéficie d'un cofinancement
des études et travaux jusqu'à

50% du budget !

Je fais appel à un professionnel de la démarche monégasque de bâtiment durable BD2M (liste disponible sur le site : https://transition-energetique.gouv.mc/BD2M).
Il m'accompagnera dans mon projet sur les volets techniques (programme de travaux) et financiers (identification des aides mobilisables).

Tous les renseignements nécessaires

La Mission pour la Transition Energétique (MTE) m'accompagne dans tous vos projets de rénovation :

: transition-energetique@gouv.mc

: 98 98 47 59

18, Allée Lazare Sauvaigo

https://transition-energetique.gouv.mc/

https://pacte-coachcarbone.mc/

Mission pour la Transition Energétique-Monaco

mte_monaco

Mission pour la Transition Energétique-Monaco